

Profil du représentant

Jean MILLAUD

1906 - 1991

Législatures

- **Assemblée représentative 1945 à 1949**

Membre, du 01 janvier 1945 au 31 décembre 1948

- **Assemblée représentative 1949 à 1952**

Président, du 30 mai 1949 au 16 avril 1950

- **Assemblée représentative 1949 à 1952**

Président, du 17 avril 1950 au 12 juin 1951

- **Assemblée représentative 1949 à 1952**

Président, du 13 juin 1951 au 03 octobre 1951

- **Assemblée territoriale élection du 10/09/1967**

Président, du 17 mai 1968 au 16 juin 1969

- **Assemblée territoriale élection du 10/09/1967**

Président, du 14 mai 1970 au 12 mai 1971

- **Assemblée territoriale élection du 10/09/1967**

Président, du 25 mai 1972 au 04 octobre 1972

Fonctions occupées dans les organes

Parcours et informations

C'est un propriétaire foncier pratiquant l'élevage.

Élu de la circonscription ouest de Tahiti à l'assemblée représentative, il en exerce la présidence après la mort de Joseph Quesnot à partir d'avril 1949. Il s'oppose vigoureusement à la fois au RDPT qu'il juge séparatiste et à l'Administration. Ses propos étaient à la fois très durs, mais courtois. C'est pourquoi le gouverneur Anziani le peignit comme un « adversaire impitoyable, mais loyal ».

Le 19 octobre 1951, il lança contre l'Administration un long et sévère réquisitoire (voir la fiche sur sa démission) qui l'obligea à démissionner le lendemain. Redevenu simple conseiller, il poursuivit ses critiques contre les représentants de la France, y compris contre les magistrats.

Il n'est pas réélu en 1953. Il n'abandonne toutefois pas la vie politique. Il se lie avec Francis Sanford devenu maire de Faaa en mai 1965. Le mois suivant, à Faaa, est fondé un nouveau parti : le E'a Api no Polinesia (la voie nouvelle de la Polynésie). Jean Millaud est élu président de cette nouvelle formation, mais il laisse la direction effective à F. Sanford.

Le parti remporte rapidement des succès appréciables (élection de F. Sanford à la députation en 1967 et quelques mois plus tard 9 sièges aux élections territoriales).

Le nouveau parti se distingue vite en mettant l'accent sur la revendication d'autonomie (ce qui ne surprend pas concernant J. Millaud) et la lutte contre le CEP.

Conseiller territorial de 1967 à 1972, J. Millaud est élu au perchoir de l'assemblée en alternance avec J. Teariki, retrouvant ainsi un poste qu'il avait occupé vingt années auparavant.

[J.M.Regnault]